



CHICHE !



Réseaulument Egalité

Agir en faveur de l'Egalité dans le Gers

La Charte du Réseau



Le 23 octobre 2008, à l'initiative du Préfet du Gers, Denis CONUS, vingt-deux organisations signaient la charte "Réseaulument Egalité dans le Gers"

Lors de son discours d'introduction, Denis CONUS, insistait que "sur la base du volontariat, la charte "Réseaulument Egalité" regroupe un ensemble d'actrices et d'acteurs issus de tous horizons de la vie sociale et professionnelle. Cette charte invite à valoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines de la société, comme un déterminant de l'avenir de notre territoire, comme un principe actif de nos projets, de notre pratique et de nos relations. ... Une vingtaine de structures se sont engagées au côté de l'Etat sur des actions concrètes. D'autres ont déjà émis le souhait

d'y adhérer. Aujourd'hui, on en voit déjà les effets, et les actions initiées se traduisent concrètement et visiblement sur le terrain. Elles témoignent de cette volonté et de cet engagement qui est pris."

Deux questions à N. Pascolini

Comment en êtes-vous arrivés à la signature d'une Charte Egalité ?

"Il faut souligner tout d'abord que cette charte est un des points d'aboutissement d'une démarche qui a été initiée depuis plusieurs années. A partir de 2003, nous avons fait un travail très important de sensibilisation des acteurs et actrices des différentes sphères socio-économiques surtout celle de la formation-emploi. 2005, marque un premier tournant important avec l'organisation de la journée "L'Egalité, Chiche !" qui a réuni sur la place d'Auch plus de 300 personnes. 2006, l'idée du réseau était née. 2007, nous avons poursuivi les temps de sensibilisation et nous avons mis en place un atelier d'écriture de ce qui allait être la charte de notre réseau. 2008, nous avons signé ce qui s'apparente à une contractualisation entre les acteurs et actrices d'un même territoire sur une approche intégrée de l'égalité

Nicole Pascolini, Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité dans le Gers



Quels sont les objectifs principaux de la charte ?

La charte signée le 23 octobre 2008 fixe six objectifs à ses signataires : réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie sociale, combattre les discriminations sous toutes leurs formes, garantir l'impact du processus engagé depuis 2003 sur le territoire, pérenniser l'intégration de la dimension égalité dans la dynamique territoriale, rendre visible le territoire et participer à la reconnaissance de celui-ci au travers de cette dynamique originale en faveur de l'égalité, sensibiliser les membres du "Réseaulument Egalité" aux enjeux, méthodes et outils de la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes, et plus généralement de la lutte contre les discriminations.



Les signataires au 23 octobre

Les signataires s'engagent

Les signataires s'engagent à traduire concrètement dans leur sphère d'activité tout ou partie des principes d'actions proposés dans la charte. Ils s'engagent à définir un plan d'action qui, même modeste, est réaliste. Ce plan d'action est mis en œuvre au cours de l'année, il est régulièrement évalué afin de permettre son actualisation et la préparation du plan d'action suivant. Chaque signataire identifie au sein de son organisation un ou une référent-e "Réseaulument Egalité". Il/elle participe à l'élaboration du plan d'action concret de l'organisation, à sa mise en œuvre, au suivi des actions engagées et à l'analyse des impacts en vue de son actualisation. Il/elle est le relais privilégié pour la transmission d'informations relatives à la mise en œuvre de la charte (réunion de travail bimensuelles, formations sensibilisation, ...)

Les signataires participent régulièrement aux manifestations, événements proposés par le réseau.
(Extrait de la Charte Réseaulument Egalité)

22 structures déjà engagées

Beaulieu Lavacant (Lycée Agricole)
Chambre de Commerce et d'Industrie
Comité départemental Olympique et Sportif
Chambre d'Agriculture
Chambre des métiers
Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences
Centre d'Informat° Droits des Femmes et Famille.
Ciné 32
Conseil Général du Gers
Direct° Départ^{ale} du Travail, Emploi, Format° Profes^{lle}
Direct° Départ^{ale} Jeunesse et Sport
ID3 Association
IMAJ - Information Musique Animation Jeunesse
INSTEP MIDI-Pyrénées
Institut Universitaire de Technologie
Mission Locale de l'Emploi du Gers
Mouvement Français pour le Planning Familial
Pole Emploi
Office Municipal du Sport
Préfecture – Délégat° Droits des Femmes, Egalité
Préfecture - Service Communication
Mairie d'Auch

Les points clefs du Plan d'Action

Titre de l'action et Personne(s) contact

Objet de l'action :

Le quoi de l'action ? De quoi s'agit-il ?

Motifs :

Qu'est ce qui justifie l'action ? Quelles sont les raisons ? Quel est le diagnostic ?

Les objectifs de l'action :

Le quoi et le combien pour quand ?

Les objectifs généraux en lien avec le contexte et les finalités, les objectifs spécifiques.

Résultats attendus, modalités et critères d'évaluation

Que veut-on obtenir concrètement ?

En quoi l'action va-t-elle permettre d'améliorer tel ou tel aspect, remédier à tel ou tel constat ?

Quels sont les éléments d'appréciation (quantitatifs et qualitatifs) qui vont permettre de dire si tel ou tel objectif est atteint ?

Calendrier de l'action :

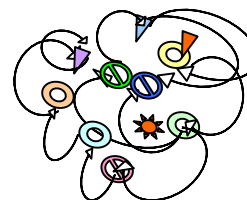
Dans la période des 12 mois suivant l'engagement.

Ressources mobilisées

Acteurs-trices mobilisé-e-s
Responsabilités

Liens avec d'autres actions

(retrouvez toutes les fiches actions sur le site)



**Plus de 30
actions en
synergie
sur l'année**



Le prochain rendez-vous

Vendredi 23 octobre 2009 Soufflons ensemble la 1ère bougie

(programme prévisionnel – le lieu sera précisé ultérieurement)

14h00 : Réseaulument Egalité, 1 an après ?

Présentation de l'évaluation qualitative et quantitative des actions, du réseau – la parole aux référent-e-s Egalité.
Présentation des nouveaux signataires et des actions à venir.

15h30 : Les grands témoins ont la parole

Universitaires, écrivaine, invité-e-s européen-ne-s, psychanalyste, ... croisent leurs regards pour dire quelque chose du réseau, pour témoigner de leur écoute de l'évaluation.

17h00 : Apéritif – Dinatoire

Avec quelques surprises au menu ☺ ☺

19h30 : Théâtre – Cinégalité

Les élèves du Lycée Lavacant (1^{er} prix dans la catégorie théâtre) présentent leur pièce autour des relations femmes / hommes.

Ciné 32 propose en suivant un Cinégalité suivi d'un débat (film non encore connu).

Pensez à vous inscrire !!!

Le **23 octobre prochain** sera l'occasion de rendre compte, au plus grand nombre, de la dynamique de notre *Réseaulument Egalité* dans le Gers.

Fidèle à l'**esprit de notre réseau**, ce moment d'évaluation de l'année écoulée et de perspectives se déroulera sous le signe de la convivialité.

Les temps forts seront bien sûr l'évaluation des actions de l'année écoulée, l'accueil des nouveaux signataires, la présentation des actions à venir.

Egalement, la parole donnée à des personnalités civiles conviées en tant que grands témoins à notre journée de travail.

Un temps plus informel permettra autour de quelques agapes de poursuivre les échanges avant de nous réunir pour une soirée de clôture et de rencontres autour du théâtre et du Cinégalité

Pensez à nous faire savoir si vous souhaitez venir !!

Retrouvez toutes les informations sur le site

Site : <http://www.gers.pref.gouv.fr/>
Aller sur "Dossiers Thématiques"
choisir "Réseaulument Egalité" Le site

Sur le site, retrouvez la charte, la liste des signataires, des référent-e-s, des actions, les événementiels qui ont émaillé cette année, les revues de presse, les outils à disposition, ...



Pour en savoir plus ...

Nicole Pascolini - Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.
Préfecture du Gers - 2 Place Du Préfet Claude Erignac -32007 Auch Cedex
Téléphone : 05 62 61 47 27
Courriel : nicole.pascolini@gers.pref.gouv.fr

